

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussignée, Hélène Arsenault, conseillère budgétaire au service de l'ACEF Lanaudière, située au 200, rue de Salaberry à Joliette (Québec) local 124, J6E 4G1, déclare solennellement ce qui suit :

- 1- L'ACEF Lanaudière est membre de Union des consommateurs (UC);
- 2- À la demande de M. Marc-Olivier Moisan-Plante, analyste pour UC et coordonnateur des dossiers énergie, j'ai préparé et rédigé sur la base de mon expérience des dossiers dont l'ACEF Lanaudière traite régulièrement, un témoignage écrit;
- 3- Ce témoignage a été incorporé aux pages 7 à 9 du mémoire déposé par UC dans le cadre du dossier R-3933-2015, pièce C-UC-0008-Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année tarifaire 2016-2017;
- 4- Tous les faits allégués dans ce témoignage sont, à ma connaissance personnelle, authentiques et vrais.

Et j'ai signé à Joliette, ce 26 novembre 2015-11-26

Hélène Arsenault

Déclaré solennellement devant moi, à Joliette, ce 26 novembre 2015-11-26

Commissaire à l'assermentation

[Signature]

